

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2024

FRANÇAIS

Dictée

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 20 min

10 points

Rappel : le candidat compose sur la même copie que l'épreuve de « grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation ».

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Lors de la dictée, on procédera successivement :

1. à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
2. à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
3. à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Avant de commencer la dictée :

- On écrira au tableau le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre et la date :
Michel Jean, *Kukum*, 2019.

De mes parents, je ne conserve aucun souvenir. J'ai souvent essayé d'imaginer leurs visages... Mon père était grand, costaud et résolu. Il avait des mains puissantes. Ma mère était blonde avec des yeux bleus comme les miens. Elle avait des traits fins, elle était chaleureuse, aimante. Bien sûr, tous deux n'existaient que dans mon souvenir d'enfant. Qui sait à quoi ils ressemblaient en vérité ? Peu importe en fait. Mais j'aime croire que la force et la douceur les habitaient.

Michel Jean, *Kukum*, 2019.